

PLAN D'ACTION 2022



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole

ÉDITO

Ambition et Innovation

Chères amies, chers amis,

Afin de couvrir au mieux les besoins des populations vulnérables, 2022 sera placée sous le signe de l'innovation tant dans nos approches via le développement de partenariats stratégiques pour compléter notre expertise, que dans nos outils avec le déploiement d'innovations technologiques au service des droits fondamentaux.

ASF France continuera de relever les défis mondiaux de solidarité et d'agir pour le renforcement de l'Etat de droit en évaluant de façon continue les contextes dans lesquels elle intervient et en adaptant ses propres actions pour proposer des solutions qualitatives et innovantes.

En 2022, nos priorités seront, à nouveau, d'étendre notre appui à la société civile et de maximiser l'impact solidaire pour les personnes migrantes, les personnes victimes des violences sexuelles ou basées sur le genre, les personnes privées de liberté, les personnes victimes d'actes de torture, ou encore pour les défenseurs de l'environnement menacés, enlevés ou assassinés.



Vincent Fillola
Co-Président



Julien Pourquoié Kessas
Co-Président

TÉMOIGNAGES SANS FRONTIÈRES

« Le projet RESPECT en Guinée a la particularité d'allier un travail de recherches appliquées sur les droits fondamentaux par la production d'études juridiques thématiques à des activités complémentaires de formation à destination des OSC sur les questions de respect et de protection des droits humains et de plaidoyer. Ces deux composantes permettent d'accompagner et de mieux conseiller les bénéficiaires de ces formations sur des aspects précis de plaidoyer, alors que la Guinée connaît une transition politique cruciale. »



Nordine Drici, Expert-formateur pour ASF France et Directeur du cabinet d'expertise et de conseil ND Consultance

« P2PR2P est un outil numérique conçu par l'association Danaïdes spécifiquement dans le but d'optimiser et sécuriser les actions collectives des acteurs de la société civile en zone complexe ou de conflit. Son développement est le fruit d'expériences de terrain, par exemple en Libye, au Yémen et plus récemment au Tchad. Au-delà de la promotion des droits humains, pour Danaïdes, l'innovation réside dans le fait de placer les droits et la dignité des êtres humains au centre de la conception de cet outil, ce qui permet à la technologie de valoriser leurs actions, sans créer des externalités négatives. »



Stéphanie Lamy, co-Fondatrice de Danaïdes

« La crise sécuritaire qui traverse le Mali rend d'autant plus pertinente la poursuite de la lutte contre les violences sexuelles. Les victimes sont davantage exposées et leur prise en charge nécessaire, notamment dans les régions impactées par les conflits. Le projet JUGE a pour finalité de lutter contre la culture de l'impunité. En parallèle de l'assistance judiciaire, il porte un plaidoyer fort d'adoption d'un texte d'incrimination spécifique des VBG, manquant drastiquement à l'arsenal législatif. »



Françoise Bastien-Rabner, Magistrate et bénévole référente Mali

SOMMAIRE

ÉDITO	PAGE 2
SOMMAIRE	PAGE 3
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	PAGE 4
NOTRE ACTION EN BREF	PAGE 5

LES PROJETS D'ASF FRANCE



NIGÉRIA

SAFE

Renforcement des capacités des acteurs nationaux et plaidoyer pour mettre fin aux violations graves des droits humains

PAGE 6

ProCAT

Lutte contre la torture

PAGE 7



GUINÉE

PARAJ

Projet d'appui au renforcement de l'accès à la justice des personnes les plus vulnérables

PAGE 10

RESPECT

Renforcement des capacités de la société civile pour la protection effective des conventions et traités de défense des droits humains

PAGE 11

LUTTE CONTRE LES VBG

PAGE 12



MALI

JUGE

Justice pour les survivantes de violences basées sur le genre

PAGE 8



GUINÉE ET CÔTE D'IVOIRE

IMPACT

Implication des Media numériques pour une Prévention Active des Conflits et des Tensions

PAGE 13



CAMEROUN

RECAJUD

Renforcement des capacités de la société civile camerounaise pour l'accès à la justice des personnes en détention

PAGE 9



GRÈCE

SAMOS LEGAL CENTRE

PAGE 14




HAÏTI

IMPLIC

Implication et participation des acteurs pour la protection des droits des personnes privées de liberté

PAGE 15

PERSPECTIVES	PAGE 16
FORMATION - EXPERTISE - CONSEIL	PAGE 17
ILS NOUS SOUTIENNENT	PAGE 18
AGIR AVEC NOUS	PAGE 19



Créée en 1998, Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une association de solidarité internationale à but non lucratif régie par la loi 1901 qui contribue à faire respecter les droits fondamentaux. Notre travail est guidé par 3 valeurs fondamentales qui se retrouvent au cœur de nos actions : **Justice, Solidarité, Liberté.**

NOS 3 MISSIONS

FAVORISER l'accès au droit et à une justice équitable pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées ;

DÉFENDRE toute personne privée d'une défense libre et indépendante ainsi que les défenseurs des droits humains menacés ou violentés dans l'exercice de leur fonction ;

RENFORCER la capacité d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits humains (société civile et acteurs du système judiciaire).

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

ASF France assure bénévolement la **défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et privée d'une défense libre et indépendante**. Nous intervenons également lorsqu'un avocat subit des pressions liées à sa profession : menaces, incarcérations, assassinats. Au-delà de son statut d'avocat, c'est le citoyen qui est privé de défense et donc de justice.

ASF France a pour vocation de **promouvoir l'accès au droit**, c'est pourquoi nous participons à la mise en place de systèmes d'aide juridique et judiciaire. Dans cette perspective, nous œuvrons afin d'apporter aux personnes les plus vulnérables la protection du droit là où elle

n'existe pas : mise à disposition de services juridiques (consultations itinérantes ou sédentaires), renforcement de systèmes judiciaires, sensibilisation de la population et des acteurs judiciaires...

Enfin, ASF France s'engage à **renforcer la capacité d'agir et l'autonomie des acteurs locaux** de la justice ainsi que de la défense et promotion des droits humains. Pour cela, nous leur apportons une formation initiale et continue adaptée à leurs besoins et à leurs difficultés particulières.

1998 - 2021 : 23 ANS D'ACTION POUR L'ACCÈS AU DROIT



1998

Création d'ASF France par Me François Cantier. Plusieurs avocats, futurs membres d'ASF France, participent au projet fondateur du mouvement Avocats Sans Frontières, « *Justice pour tous au Rwanda* », permettant la tenue de procès équitables avec l'acquittement de centaines d'innocents et l'assistance à des milliers de victimes.

1999

Projet de système d'aide judiciaire au Kosovo : défense des personnes poursuivies pour crimes contre l'Humanité ou crimes de guerre, et formation des avocats, juges et procureurs aux nouveaux instruments juridiques internationaux.



2004

Début de l'intervention au Nigéria : lutte contre la peine de mort et pour l'éradication de la torture dans les lieux de détention. En 2020, ASF France élargira son intervention aux problématiques des exécutions extrajudiciaires et des détentions arbitraires.

2006

Projets d'accès au droit au Cambodge : installation d'avocats sur tout le territoire cambodgien, formation du personnel judiciaire, accès des citoyens à la justice et défense des victimes des Khmers rouges devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC).



2008

Début de la collaboration avec ASF Mali pour la défense de personnes injustement détenues, assortie de formations des acteurs de la chaîne pénale sur les outils internationaux de protection des droits humains.

2014

Projet de lutte contre l'homophobie au Cameroun, permettant de sensibiliser et de former les médias, les autorités religieuses et les acteurs de la chaîne pénale à la protection des droits des personnes LGBTI, tout en assurant la défense de ces dernières devant les juridictions nationales.

2015

Défense des droits des migrants à Calais. En 2019, ASF France installe le Samos Legal Centre en Grèce, afin de garantir les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

2016

Deux nouveaux projets : au Tchad, pour la défense de femmes et de mineurs incarcérés et victimes de mauvais traitements; en Côte d'Ivoire pour le soutien aux défenseurs des droits humains, harcelés ou menacés en raison de leur engagement.



2018

Démarrage de deux projets dédiés aux droits des femmes et aux violences basées sur le genre, d'abord dans la province de Battambang au Cambodge, puis en 2019 au Mali.

2021

Trois missions sont menées au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien) où près de 200 enfants et 80 femmes français sont actuellement toujours détenus. **ASF France démarre des activités en République de Guinée** relatives à l'accès au droit et à l'appui à la société civile.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS NATIONAUX ET PLAIDOYER POUR METTRE FIN AUX VIOLATIONS GRAVES DES DROITS HUMAINS

DURÉE DU PROJET

3 ans (2019-2022)

SOURCES DE FINANCEMENT

Union européenne • Agence Française de Développement

Les victimes de condamnation à mort et leurs familles attendent souvent un miracle de notre part. Mon expérience d'apporter une aide juridique aux personnes condamnées à mort est celle de l'espoir.

Angela Uwandu Uzoma-Iwuchukwu, Responsable du bureau d'ASF France au Nigéria

CONTEXTE

La torture, les mauvais traitements, la détention arbitraire et les exécutions extrajudiciaires sont des pratiques couramment utilisées par les représentants de l'État au Nigéria. Le personnel de police procède régulièrement à des exécutions sommaires de personnes accusées ou soupçonnées de crime, utilise la torture comme principal moyen d'enquête et pratique l'extorsion de manière quasi systématique. De plus, les agences de sécurité de l'Etat recourent également à des détentions arbitraires, souvent justifiées par la lutte contre le groupe Boko Haram et qui sont également utilisées contre les défenseurs des droits humains, des dirigeants d'organisations de la société civile ou des journalistes, en violation de la loi nationale sur la liberté de l'information. La torture par des policiers ou d'autres services de sécurité de l'État est également un problème majeur et des "chambres de torture", salles spéciales où les suspects sont torturés pendant leur interrogatoire, ont été identifiées dans des sections de police de divers États. L'impunité de ces actions conduit à une absence de confiance de la population nigériane dans la capacité de la police à la protéger : elle est perçue comme l'ennemie du peuple.

OBJECTIFS

Renforcer les capacités des acteurs nationaux en matière de prévention, d'enquêtes, de poursuites et de sanctions en cas de violations graves des droits humains commises par les services de sécurité de l'État.

Reconnaître la responsabilité des organismes de sécurité de l'État concernant les violations graves des droits humains, et obtenir une réparation pour les victimes grâce au renforcement du programme d'aide juridique pro bono du barreau nigérian.

Mettre en place des actions de plaidoyer visant à influencer les politiques publiques, les attitudes sociales et les processus politiques concernant les violations graves des droits humains par les agences de sécurité de l'État.



ACTIONS EN 2022

Formation de la police sur les meilleures pratiques en matière de droits humains.

Assistance juridique menée par des avocats qualifiés pour plaider les cas de violations graves des droits humains commises par les agences de sécurité de l'État.

Pétitions aux organes internationaux sur des cas symboliques de violations graves des droits humains.

Concertation entre la police et des OSC pour définir des stratégies afin d'améliorer le respect des droits humains par la police.

Tables rondes avec les agences de sécurité, les OSC, les Ministères concernés et la CNDH pour échanger autour des meilleures pratiques et proposer des solutions aux violations graves des droits humains.

Actions de plaidoyer auprès des responsables des agences de sécurité de l'État et des acteurs clés du système judiciaire.

Sensibilisation des populations sur les violations graves des droits humains commises par les agences de sécurité de l'État, la lutte contre l'impunité et les droits des victimes.

PARTENAIRES TECHNIQUES

Le **Nigerian Bar Association (NBA)** a un statut d'observateur à la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) et un partenariat avec de nombreuses ONG nationales et internationales relatives aux droits humains, à l'Etat de droit et à la bonne gouvernance au Nigeria et en Afrique en général.



L'**Organisation Carmélite pour l'Intérêt des Prisonniers (CAPIO)** fut établie en 1992 afin de défendre les droits, les besoins et la dignité des prisonniers. Elle promeut une véritable justice par le biais du plaidoyer et d'actions de promotion pour sensibiliser la population générale sur ces problématiques.



PROCAT

LUTTE CONTRE LA TORTURE

DURÉE DU PROJET

1 an (2022)

SOURCES DE FINANCEMENT

Fonds de Contributions Volontaires des Nations Unies pour les Victimes de la Torture • German Federal Foreign Office

Même si ASF France obtient réparation pour les victimes, les auteurs doivent être poursuivis. La loi anti-torture promulguée en 2017, qui prévoit jusqu'à 14 ans d'emprisonnement pour les agents de sécurité reconnus coupables de torture, n'a pas encore été mise en œuvre, et la culture de l'impunité se poursuit.

Angela Uwandu Uzoma-Iwuchukwu, Responsable du bureau d'ASF France au Nigeria

CONTEXTE

Bien que le Nigeria ait ratifié la Convention des Nations Unies contre la Torture (UNCAT) en 2001 et promu fin 2017 une loi interdisant les actes de torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants, de nombreux obstacles s'opposent à leur application effective.

La torture est largement répandue au Nigeria et employée systématiquement par les forces de sécurité lors des interrogatoires. Cette pratique est rendue possible par une double insuffisance : celle de l'accès à la justice d'une part et de l'impunité des auteurs d'autre part. Les violences policières, les détentions arbitraires ou abusives, les prononcés de peines cruelles ne sont contrecarrés ni par les avocats, ni par la population, qui est mal informée de ses droits, mal défendue et méfiante vis-à-vis des autorités judiciaires.

OBJECTIFS

Contribuer à la réduction des actes de torture de toute la chaîne judiciaire.

Améliorer l'accès à la justice et aux services juridiques pour les victimes de torture et de mauvais traitements.

Renforcer les connaissances et compétences des autorités judiciaires, des avocats, des journalistes et de la population.

Promouvoir une meilleure connaissance et application des principes de la Convention des Nations Unies contre la Torture (UNCAT).

ACTION EN 2022

Aide juridictionnelle gratuite aux personnes victimes d'actes de torture ou de mauvais traitements à différents stades de la procédure judiciaire.



PARTENAIRES TECHNIQUES

La **Commission nationale des droits de l'homme du Nigeria** sert de mécanisme extrajudiciaire qui protège les droits humains de la population nigérienne. Elle s'assure du bon respect des droits humains, aide les victimes de violations et appuie le gouvernement nigérien pour la mise en place de politiques en matière de droits humains.



Le **Nigerian Bar Association (NBA)** a un statut d'observateur à la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) et un partenariat avec de nombreuses ONG nationales et internationales relatives aux droits humains, à l'Etat de droit et à la bonne gouvernance au Nigeria et en Afrique en général.



JUGE

JUSTICE POUR LES SURVIVANTES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

DURÉE DU PROJET

2 ans (2020-2022)

SOURCES DE FINANCEMENT

Union européenne • Agence Française de Développement

Il s'agit d'aider les minorités comme les femmes et les filles à obtenir leurs droits. Le milieu scolaire est très affecté par le phénomène de viol. Souvent, les garçons violent les filles collectivement ou seul. Et même souvent, ce sont les professeurs qui abusent des filles contre des bonnes notes. J'appelle les autorités et les parents à éduquer les enfants dans le sens de la responsabilité et du respect.

Bengali Mahawa Guindo, parajuriste WILDAF et formatrice lors des sensibilisations dans les lycées

CONTEXTE

Le Mali est affecté depuis janvier 2012 par une crise multidimensionnelle à la fois politique, institutionnelle, sécuritaire, humanitaire, identitaire, territoriale et socioculturelle. Dans ce contexte aussi perturbé que complexe, le Mali est devenu un lieu où la loi du plus fort a remplacé l'État de droit : intégrité menacée, coup d'État militaire et violations graves des droits humains. On assiste ainsi à une forte dégradation de la situation sécuritaire, caractérisée par une augmentation significative de graves violations de droits humains au détriment des populations les plus vulnérables. Ce constat fait écho au sort réservé aux femmes maliennes dans le pays, massivement victimes de violences physiques commises dans la sphère domestique et publique, de violences sexuelles sous la forme d'agressions, de mutilations ou de mariages forcés, et de violences psychologiques. La violence basée sur le genre (VBG) est systémique et culturellement ancrée au Mali. Selon EDSM-VI 2018 (Enquête Démographique et de Santé-Mali, 2018), la moitié des femmes (49 %) de 15-49 ans en union ou en rupture d'union ont subi à n'importe quel moment de leur vie des actes de violence émotionnelle, psychologique, physique et sexuelle.

OBJECTIFS

Appuyer les femmes survivantes de VBG à bénéficier d'une prise en charge holistique et adéquate de leur dossier conduisant à la condamnation des présumés responsables et à la réparation de leur préjudice.

Mener des actions de plaidoyer, de veille et de sensibilisation pour influencer les politiques publiques et les attitudes sociales concernant le respect des droits des femmes et les VBG.

ACTIONS EN 2022

Seconde session de renforcement des capacités des membres d'ASF Mali et du WILDAF de Ségou et Mopti sur les techniques de formation en matière de VBG.

Formation des acteurs de la chaîne pénale, des médecins et des avocats en matière de VBG, et formation sur les VBG et VSLC dans le cadre de la formation initiale des organismes de formation.

Prise en charge holistique des cas de VBG identifiés.

Promotion d'une assistance pro bono des avocats.

Renforcement des connaissances juridiques des parajuristes, des journalistes et des leaders communautaires et religieux en matière de VBG et VSLC.

Actions de plaidoyer afin de renforcer le cadre légal par l'adoption d'un texte d'incrimination des VBG, et de réglementer la profession de parajuristes.

Sensibilisation des populations et notamment des femmes en matière de VBG.

PARTENAIRES TECHNIQUES

L'association **Women in Law and Development in Africa (WILDAF)** Mali, membre d'un vaste réseau panafricain, est dédié à promouvoir et à renforcer les stratégies qui lient le droit au développement afin d'accroître la participation et l'influence des femmes pour l'émergence d'une culture d'exercice et de respect des droits des femmes en Afrique.



Avocats Sans Frontières Mali (ASF Mali) est une association de défense des droits humains qui a pour objectif d'assurer la défense des libertés publiques et privées, des droits humains et des peuples et la défense des intérêts moraux et des principes essentiels de la profession d'avocat.



RECAJUD

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CAMEROUNAISE
POUR L'ACCÈS À LA JUSTICE DES PERSONNES EN DÉTENTION

DURÉE DU PROJET

19 mois (2020-2022)

SOURCES DE FINANCEMENT

Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français • Ambassade de France au Cameroun

Nous encourageons le gouvernement à signer le décret d'application sur les peines alternatives. Nos prisons sont surpeuplées, il est temps que le Cameroun soit un pays des droits de l'homme. Je suis très satisfaite de cette formation où nous avons pu partager entre actrices et acteurs de la chaîne pénale. En évoluant ensemble, nous pouvons faire de la justice camerounaise une justice exempte de tout vice.

Pauline MAFO BOUGANG, avocate et membre d'ASF Cameroun

CONTEXTE

La surpopulation carcérale représente un défi majeur au Cameroun. Cette situation inquiétante est liée à l'étréitesse des locaux, au nombre élevé de détenus, aux lenteurs dans les procédures et à la répression accrue de la part des autorités en charge des poursuites. Dans le but de lutter contre le surpeuplement des prisons et les mauvaises conditions de détention, la loi 2016-7 du 12 juillet 2016 a introduit les peines alternatives dans le Code pénal camerounais. Le Ministre de la Justice, Laurent Esso, a mis en avant le rôle de ces dernières dans le désengorgement carcéral, mais aussi dans l'accompagnement des détenus vers la réinsertion et la resocialisation. Cependant l'article 26, relatif aux travaux d'intérêt général, renvoie la définition de leurs conditions d'application à un texte supplémentaire n'ayant pas encore été promulgué. La loi est donc inapplicable dans les faits. Dans ce contexte, la situation des plus vulnérables – notamment les personnes LGBTI, les femmes et les mineurs – s'avère préoccupante. En effet, ce sont les premières catégories de population à subir les revers de la surpopulation carcérale et des conditions carcérales difficiles. Elles n'ont généralement pas connaissance de leurs droits et supposent que leurs conditions de vie sont conformes à ce que leur octroie leur statut de détenu.

OBJECTIFS

Apporter une aide juridique appropriée aux détenus, en particulier les personnes en situation de vulnérabilité, par des membres de la chaîne pénale formés de manière adéquate.

Rouvrir le dialogue sur l'application effective des peines alternatives entre les différents acteurs intervenant dans la protection des droits des personnes privées de liberté.

ACTIONS EN 2022

Assistance judiciaire auprès des détenus les plus vulnérables.

Actions de plaidoyer pour l'application des peines alternatives auprès des décideurs politiques.



PARTENAIRES TECHNIQUES

Le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'homme (RECODH) œuvre à la promotion et à la protection des droits humains et de la gouvernance. Ses membres travaillent pour un seul but : la culture des droits humains au Cameroun.



Avocats Sans Frontières Cameroun a pour mission de contribuer à l'application effective des droits humains universellement reconnus, d'œuvrer partout où cela s'avère nécessaire à l'instauration ou à la restauration de l'Etat de droit, de l'institution judiciaire et spécialement du droit de bénéficier d'un procès équitable et d'une défense effective.



PARAJ

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À LA JUSTICE DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

DURÉE DU PROJET

30 mois (2020-2023)

SOURCE DE FINANCEMENT

Délégation de l'Union européenne en Guinée

C'est pour nous un plaisir et un honneur de travailler sur le projet PARAJ. Nous avons une bonne connaissance du terrain, notamment du système judiciaire dans son ensemble ainsi que des procédures judiciaires. Travailler avec de grandes institutions internationales telles qu'ASF France et COGINTA pourra aider à faire grandir davantage notre organisation quant à la gestion de projets.

Foromo Frédéric Loua, Directeur exécutif de MDT à Conakry

CONTEXTE

Trois Cliniques Juridiques (CJ) ont été mises en place par la société civile, en particulier l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) et Les Mêmes Droits pour Tous (MDT), à Conakry et N'Zérékoré en 2015, et Kankan en 2017. Leur mission est de fournir des services d'assistance judiciaire gratuite et d'améliorer l'accès à la justice dans ces localités. Cependant, faute de moyens humains et matériels, ces cliniques ne permettent pas de répondre à la demande grandissante d'assistance judiciaire provenant des juridictions et des prisons toujours plus surpeuplées. De plus, l'instabilité politique et la pandémie de COVID-19 ont créé une pression supplémentaire sur les établissements pénitentiaires et les détenus en situation de vulnérabilité. Enfin, aucune coordination n'existe entre ces Cliniques Juridiques et les actions de justice de proximité des Maisons de Justice (MJ) sous tutelle du Ministère de la Justice. Ainsi, PARAJ vise à pérenniser les actions des Cliniques Juridiques et des Maisons de Justice, et à renforcer leurs liens, afin de garantir un concept de justice de proximité plus efficace, holistique et inclusive, et de permettre une plus grande couverture géographique.



OBJECTIF

Appuyer les OSC en matière de consolidation de l'État de droit, à travers le renforcement de l'accès à la justice des personnes vulnérables et la lutte contre l'impunité en République de Guinée.

ACTIONS EN 2022

Activités de formation à destination des acteurs juridiques de proximité sur les droits humains nécessaires à l'accompagnement des personnes vulnérables et la maîtrise des techniques d'accueil du public.

PARTENAIRES TECHNIQUES

COGINTA est une organisation internationale spécialisée dans les domaines de la gouvernance sécuritaire et judiciaire, de la cohésion sociale et de l'État de droit.



L'**Organisation Guinéenne de Défense des droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH)** apporte un appui judiciaire aux victimes des graves violations des droits humains en Guinée, lutte contre l'impunité et pour la réconciliation nationale.



Mêmes Droits pour Tous (MDT) est une ONG de défense et de promotion des droits humains fondée en 2004 par des avocats guinéens et des jeunes professionnels du droit et qui a pour but de lutter contre les violations des droits humains en Guinée.



RESPECT

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PROTECTION EFFECTIVE DES CONVENTIONS ET TRAITÉS DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

DURÉE DU PROJET

18 mois (2021-2022)

SOURCE DE FINANCEMENT

Délégation de l'Union européenne en Guinée

Le projet a la particularité d'allier un travail de recherches appliquées sur les droits fondamentaux à des activités complémentaires de formation sur les questions de respect et de protection des droits humains, de plaidoyer national, régional et international. Alors que la Guinée connaît une transition politique cruciale avec la refondation des institutions de l'État et la réécriture de la Constitution, ces deux composantes du projet permettent d'accompagner les bénéficiaires, OSC et professionnels des médias, sur des aspects précis de plaidoyer en matière de droits fondamentaux.

Nordine Drici, Expert-formateur pour ASF France

CONTEXTE

Le projet RESPECT est le fruit de la consultation faite par ASF France auprès de la société civile guinéenne et des partenaires appuyant cette dernière qui a permis d'élaborer une cartographie précise des actions passées et en cours, d'analyser les expertises et besoins des organisations de la société civile (OSC) et ainsi d'identifier des besoins spécifiques. Ce processus a abouti à la définition d'une stratégie d'intervention pour permettre une connaissance précise de l'évolution des droits humains et pour appuyer la société civile et atteindre les changements significatifs dans le respect des droits humains par l'État. Ce projet fait également écho à un agenda des droits humains rythmé par une intensification des tensions politiques et par l'EPU de la Guinée qui a démarré en janvier 2020. Par la mise en place de formations communes destinées à des OSC agissant de manière isolée, le réseau des OSC sera renforcé dans ses compétences techniques, dans sa visibilité et dans son impact auprès de la population et des parties prenantes.

OBJECTIFS

Assurer le suivi rapproché des violations des droits humains en Guinée dans un contexte fragilisé par une crise politique et la pandémie de Covid-19.

Mettre en place un suivi et une analyse de l'évolution de la situation des droits humains en Guinée aggravée par la pandémie.

Renforcer les capacités de la société civile guinéenne dans la promotion, la protection et la défense des droits humains, et la recherche et le plaidoyer auprès des autorités nationales, internationales et onusiennes.

ACTIONS EN 2022

Renforcement de capacités de 125 défenseurs des droits humains représentant 63 organisations de la société civile.

Suivi et documentation précis de l'évolution des droits humains dans le pays à travers notamment la diffusion et la publication d'études et analyses spécifiques.



LUTTE CONTRE LES VBG

PROJET D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LES VBG

DURÉE DU PROJET

6 mois (2021-2022)

SOURCE DE FINANCEMENT

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Guinée

Ce projet de lutte contre les violences faites aux femmes porte essentiellement sur l'accompagnement judiciaire des victimes de VBG, mais servira également à produire une étude de diagnostic. Pour que nos actions de promotion des droits des femmes soient réussies, les gens doivent être outillés, informés et sensibilisés.

Alsény Sall, porte-parole de l'OGDH

CONTEXTE

Dans le monde, 35% des femmes ont subi au moins une fois des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou bien des violences sexuelles de la part d'une autre personne. Ce chiffre ne tient pas compte du harcèlement sexuel (selon ONU Femmes). En République de Guinée, des progrès réels ont été réalisés en matière de droits des femmes et d'égalité femmes-hommes, grâce aux programmes et projets mis en œuvre par le gouvernement, les partenaires au développement, les ONG et les organisations féministes de la société civile. Toutefois, ceux-ci se heurtent à de nombreux obstacles d'ordre institutionnel et socioculturel. La situation des femmes demeure marquée par un accès limité aux services sociaux et aux ressources de production, une participation restreinte aux processus de décision à tous les niveaux et une faible reconnaissance de leurs droits. Selon le rapport d'Enquête Nationale sur les VBG de 2017, 80,2% des femmes des 15-64 ans ont subi au moins une fois à n'importe quel moment de leur vie des actes de violence émotionnelle, psychologique, physique ou sexuelle. Ainsi, le projet de lutte contre les VBG en Guinée propose un renforcement de capacités et un appui aux deux organisations partenaires assureront la durabilité de leurs projets en permettant aux acteurs de la chaîne pénale ainsi qu'aux ONG de protection des droits des femmes de mettre en pratique les connaissances acquises lors des formations et de sensibiliser les médias aux enjeux autour des droits des femmes.

OBJECTIF

Renforcer la prise en charge juridique et judiciaire des victimes de VBG à Conakry, Kankan et N'Zérékoré.

ACTIONS EN 2022

Activité de formation à destination des ONG de protection des droits des femmes et des acteurs de la chaîne pénale afin de lutter contre les crimes sexuels et les VBG.

Consultations juridiques gratuites auprès des victimes de VBG et prise en charge de cas de VBG.



PARTENAIRES TECHNIQUES

L'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) apporte un appui judiciaire aux victimes des graves violations des droits humains en Guinée, lutte contre l'impunité et pour la réconciliation nationale.



Mêmes Droits pour Tous (MDT) est une ONG de défense et de promotion des droits de l'homme qui a été fondée en 2004 par des avocats guinéens et des jeunes professionnels du droit dans le but de lutter contre les violations des droits humains en Guinée.



IMPACT

IMPLICATION DES MEDIA NUMÉRIQUES POUR UNE PRÉVENTION ACTIVE DES CONFLITS ET DES TENSIONS

DURÉE DU PROJET

24 mois (2022-2024)

SOURCE DE FINANCEMENT

Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP) de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Sénégal

CONTEXTE

Le projet IMPACT est né de la nécessité de renforcer le rôle positif de la société civile en Afrique de l'Ouest, dont les media numériques, en matière de prévention des conflits afin de participer plus globalement à la consolidation d'une paix durable. IMPACT vient ainsi en appui à la société civile afin de maximiser le potentiel des media (traditionnels, communautaires, sociaux) sur les dynamiques de conflit pour qu'ils contribuent à construire et consolider une paix durable en Côte d'Ivoire et en Guinée. En ce sens, le projet considère que la société civile doit pouvoir jouer un rôle central dans la prévention des conflits et doit bénéficier à cet effet d'un renforcement de ses capacités. Les activités mises en œuvre sont complémentaires et auront pour objectifs d'analyser le rôle des media dans le cadre de la couverture des conflits et favoriser la création des synergies pour soutenir l'échange et l'expérience, de renforcer les capacités des media en les dotant d'outils pour maximiser leur potentiel, et enfin de mobiliser les media et acteurs de la société civile contre les discours haineux et en faveur des processus de dialogue.

OBJECTIF

Renforcer le rôle positif de la société civile, dont les media numériques, en matière de prévention des conflits.



Au delà d'être un vaste réseau d'acteurs de changement, AfricTivistes est convaincu du rôle et de l'impact que l'utilisation des technologies du numérique peut jouer pour une prévention active des conflits en Afrique.

Cheikh Fall, Président d'AfricTivistes

ACTIONS EN 2022

Etat des lieux des normes applicables, des pratiques en cours et des risques sur la thématique « media et prévention des conflits », suivi d'un atelier de restitution et de partage des bonnes pratiques.

Ateliers de suivi pour renforcer l'échange et les synergies entre les partenaires.

Création d'une plateforme sécurisée et collaborative pour prévenir les conflits engendrés sur les media en ligne.

Activité de renforcement des capacités à destination des media autour de la couverture des conflits de manière éthique, responsable et équilibrée.

Formation à destination des media numériques sur la lutte contre les messages haineux et les informations trompeuses.

Mise en place d'actions pour favoriser la vérification des faits et l'autorégulation des media

Formation des journalistes citoyens dans les zones périurbaines.

Sensibilisation des journalistes citoyens sur la haine et les informations trompeuses au moyen de contenus multiformes.

PARTENAIRES TECHNIQUES

Danaïdes est une ONG qui développe des outils et des canaux de communication pour la protection des populations civiles situées dans des pays en conflit.



AfricTivistes est un réseau panafricain de blogueurs et web-activistes qui a pour ambition de promouvoir les valeurs démocratiques, les droits humains et la bonne gouvernance à travers le numérique.



L'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) fédère les blogueurs et web-activistes guinéens afin de promouvoir la participation citoyenne à l'édification de la démocratie.



Le Réseau des Professionnels de la Presse en Ligne de Côte d'Ivoire (REPPRELICI) est une faitière des médias numériques ivoiriens visant à promouvoir la presse en ligne en Côte d'Ivoire.



SAMOS LEGAL CENTRE

DURÉE DU PROJET

Depuis janvier 2019

SOURCES DE FINANCEMENT

Choose Love • Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud • Solidaritee • Antonis Schwartz/Good Move Initiatives • Fond de dotation Barreau de Paris solidarité

J'ai été chaleureusement accueilli et l'avocate m'a aidé à comprendre pourquoi ma demande d'asile avait été rejetée. Ce que j'ai vraiment apprécié, c'est son honnêteté : elle m'a dit que mes chances étaient de 50-50, qu'elle ne pouvait rien me promettre. Cela m'a aidé à rester en bonne santé mentale. Maintenant que j'ai le statut de réfugié, ma vie a changé. J'ai un travail et une maison et je vais entamer la procédure de regroupement familial. Je veux retrouver ma femme et mon fils et leur offrir ce qu'il y a de mieux.

N., Camerounais bénéficiaire du projet

CONTEXTE

Samos, une île de la mer Égée, est située en face de la côte turque. Sa situation géographique en fait l'un des principaux points d'entrée des demandeurs d'asile qui traversent la Turquie pour demander une protection internationale en Europe. En réponse à l'important manque d'assistance juridique sur l'île, ASF France a ouvert le Centre juridique de Samos afin de fournir un soutien juridique aux demandeurs d'asile qui sont sous restriction géographique à Samos.

Avec l'ouverture d'un nouveau camp " contrôlé fermé " en septembre 2021, le premier de ce type dans l'Union européenne, de nombreuses organisations ont quitté Samos, faisant du Samos Legal Centre l'un des seuls acteurs juridiques indépendants sur l'île. L'équipe composée d'avocats grecs et de bénévoles internationaux et communautaires travaille en coopération avec les acteurs et partenaires locaux pour garantir l'accès à la justice et que le droit de demander l'asile soit protégé.



©We Are One

OBJECTIF

Protéger les droits fondamentaux des demandeurs d'asile en leur fournissant une assistance juridique.

ACTIONS EN 2022

Information et conseil juridique sur la procédure d'asile par téléphone et en personne.

Préparation aux entretiens de demande d'asile.

Rédaction de mémoire et de conclusion à destination des instances nationales de première instance et d'appel.

Préparation aux procédures de demande de réexamen.

Ateliers d'information et de sensibilisation sur la procédure d'asile à destination des demandeurs d'asile, notamment les personnes LGBTI, les femmes et des volontaires internationaux présents à Samos

PARTENAIRES TECHNIQUES

Samos Volunteers est un mouvement de bénévoles offrant aux demandeurs d'asile une éducation informelle, des services d'hygiène et un soutien psychosocial.



Refugee Law Clinic Berlin est une association d'étudiants offrant des conseils juridiques gratuits et indépendants aux migrants à Berlin et Samos.



L'International Rescue Committee est une association qui répond aux pires crises humanitaires et aide les gens à survivre et à reconstruire leur vie.



Human Rights Lawyer Project -initiative conjointe d'humanitaires à Samos- a établi une voie d'orientation juridique pour les demandeurs d'asile et les réfugiés victimes de violations des droits humains.



IMPLIC

IMPLICATION ET PARTICIPATION DES ACTEURS POUR LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES

DURÉE DU PROJET

28 mois (2020-2023)

SOURCE DE FINANCEMENT

Délégation de l'Union européenne en Haïti

Le système judiciaire haïtien n'est pas épargné par la faiblesse institutionnelle qui caractérise l'administration publique haïtienne. L'accès à la justice est un luxe et des milliers de personnes sont détenues dans des conditions irrégulières, subissant les effets pervers et irréversibles de la détention préventive prolongée. Se pose aussi le problème de la qualité de l'assistance légale disponible. Ce service est souvent fourni par des avocats inexpérimentés et avec des moyens très limités.

Marc-Daly Joassaint, chef de projet IMPLIC

CONTEXTE

La surpopulation carcérale en Haïti conduit à des conditions inhumaines de détention. Selon le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, elle est principalement due au nombre élevé d'arrestations arbitraires et au recours fréquent à la détention préventive. En 2021, la détention préventive prolongée représente 82% des détenus au niveau national. Le cadre légal a été enrichi ces dernières années à travers la ratification de conventions et traités internationaux sur les droits des détenus, l'adoption de lois progressistes concernant les conditions de détention, et l'adoption par décret présidentiel d'un nouveau code pénal et d'un nouveau code de procédure pénal devant entrer en vigueur en juin 2022. Les dysfonctionnements persistent pourtant dans le système judiciaire du fait notamment de la méconnaissance et la non-application des règles de droit par les acteurs de la chaîne pénale et les citoyens.

L'absence de contre-pouvoirs met aussi à mal l'instauration pérenne d'un Etat de droit : depuis janvier 2020, le président Jovenel Moïse, assassiné en juillet 2021, gouvernait par décret. Cet événement bouleverse davantage le climat sécuritaire déjà extrêmement alarmant. La situation actuelle de pandémie Covid-19 n'a fait qu'aggraver la situation. Ces crises ont lieu sur fond de crise sécuritaire qui prend de l'ampleur. Depuis plusieurs mois, les bandes armées prennent possession de quartiers de la capitale, empêchant la population de se déplacer et de jouir de leur liberté de mouvement. Soumettant également la population à une violence systémique qui dépasse les forces de l'ordre et le gouvernement par intérim, l'insécurité continue de faire rage avec des enlèvements de plus en plus fréquents. De plus, Haïti est régulièrement soumis aux catastrophes naturelles et a été victime d'un séisme particulièrement destructeur en août 2021.



OBJECTIFS

Contribuer au renforcement de l'État de droit et au respect des droits humains en Haïti.

Contribuer à la défense et à la protection des droits des personnes privées de liberté par l'implication et la participation des acteurs nationaux en Haïti.

ACTIONS EN 2022

Sessions de formation à destination des OSC et défenseurs des droits humains sur la défense et la protection des droits civils et politiques des personnes privées de liberté, afin que ceux-ci sont en mesure d'assurer un accès à la justice effectif pour les personnes privées de liberté.

Activités d'assistance légale à destination des personnes privées de liberté afin de favoriser l'accès au droit et à la Justice des personnes privées de liberté.

Sessions de formation à destination des acteurs de la chaîne pénale haïtienne.

Production d'outils de sensibilisation du grand public avec la création de capsules vidéo, de pièces de théâtre et d'expositions artistiques portant sur les droits des personnes privées de liberté.

Création d'un outil durable : un guide de bonnes pratiques à destination des acteurs de l'assistance légale.

PARTENAIRE TECHNIQUE

Le **Collectif d'Avocat-e-s Spécialisé-e-s en Litige Stratégique des Droits Humains (CALSDH)** est une organisation haïtienne œuvrant en faveur d'une meilleure protection des droits humains en Haïti. Il a pour objectif de mener des cas emblématiques devant les tribunaux nationaux et internationaux susceptibles d'avoir des répercussions sur la société.



DROITS HUMAINS ET ENVIRONNEMENT

L'exercice de certains droits garantis par les conventions et traités internationaux, régionaux et nationaux, peuvent être compromis par la dégradation de l'environnement et l'exposition à des risques environnementaux.

Le 8 octobre 2021, le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a adopté une résolution reconnaissant le droit de l'Homme à un environnement propre, sain et durable comme un droit humain important.

De même, au nom du droit à un environnement sain, une jurisprudence européenne spécifiquement dédiée à la violation de plusieurs articles de la CEDH, tels que le droit à la propriété, le droit à la vie, l'interdiction des traitements inhumains ou dégradants, ou encore le droit à la liberté et à la sûreté, semble se dégager.

Parmi ces droits environnementaux de l'Homme, le droit d'accès à la justice environnementale tient une place particulière.

À l'heure où le monde connaît une crise climatique, les juridictions régionales et/ou internationales, pourront-elles contraindre les États à accélérer la lutte contre les changements climatiques ? Quelles sont les perspectives du contentieux climatique ?

La relation entre les droits humains et les litiges nés du fait des entreprises peut être abordée sous deux angles différents : obtenir réparation auprès des entreprises responsables de la violation de droits fondamentaux, pour les atteintes subies ou constater les litiges fondés sur le droit international des droits humains imposant aux États de prévenir et de sanctionner les violations des droits humains.

Quel rôle pour la société civile ? Quelle responsabilité des États ? Quelle responsabilité des entreprises ? Les organisations de la société civile sont dans une position unique pour atteindre des changements significatifs dans la promotion et le respect des droits humains par les entreprises et les États.

Dans ce contexte, ASF France souhaite appuyer la société civile et les défenseurs des droits humains et environnementaux qui œuvrent pour la protection de l'environnement et défendent les minorités.



TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

La pandémie de Covid-19 n'a pas épargné l'Afrique occidentale où de nombreuses personnes ont perdu leurs moyens de subsistance les rendant vulnérable face au trafic d'êtres humains. Par exemple, au Nigeria, les jeunes et les enfants ont été particulièrement touchés : non scolarisés et enfermés chez eux à cause des multiples confinements, ils ont passé de plus en plus de temps sur les réseaux sociaux faisant d'eux des cibles privilégiées pour les trafiquants.

En effet, les technologies de communication modernes ont eu un impact considérable sur le mode de fonctionnement des groupes criminels impliqués dans la traite d'êtres humains au niveau national et international (notamment l'exploitation sexuelle, le travail forcé, le prélèvement d'organes, l'adoption illégale d'enfants et les mariages précoces). Aujourd'hui, Internet est utilisé à grande échelle par les trafiquants afin de diffuser de fausses informations et d'enrôler les victimes en vue de leur exploitation.

Dans ce contexte, ASF France souhaite s'engager auprès de la société civile et des autorités afin de prévenir le trafic d'êtres humains d'une part, et d'autre part d'atteindre des changements significatifs dans le respect des droits humains au Nigéria.





NOTRE SERVICE FORMATION

Dans le contexte actuel et **face aux défis lancés à la défense des droits humains**, tous les experts volontaires d'ASF France se mobilisent à vos côtés pour **décupler le pouvoir d'agir** de la société civile et des acteurs du système judiciaire et de la promotion des droits humains. À travers la formation, nous transmettons notre expérience, nos compétences et notre pratique de plus de 20 ans pour la défense des droits humains. **Formations ouvertes à tous** : avocats, praticiens du droit, étudiants, intervenants associatifs, institutionnels, etc. **Tous les bénéficiaires sont dédiés aux actions d'ASF France.**

UNE QUALITÉ RECONNUE

Notre centre de formation intervient en France auprès des barreaux, des centres de formation, des écoles d'avocats mais aussi auprès des juridictions pénales internationales telles que la CPI. Nos formations sont soutenues par la coopération internationale des États et leurs organisations telles que l'ONU et l'UE.

Nos formateurs constituent un réseau unique d'experts, acteurs du terrain, praticiens du droit, réunissant un haut niveau de compétences techniques et méthodologiques. Ils permettent grâce aux formations qu'ils dispensent, le financement des actions d'ASF France.



6 MODULES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES

Le droit
d'asile

Les droits des
personnes
privées de
liberté

Les droits
des femmes
victimes de
violences
basées sur
le genre
(VBG)

L'application
des instruments
juridiques
internationaux
et régionaux de
protection des
droits humains

La défense
devant les
juridictions
internation
ales et
régionales

Formation de
Formateurs -
Fondamentaux
et/ou
Renforcement

[Retrouvez les dates des formations sur notre site internet et nos réseaux sociaux](#)

Auparavant référencées sur **DataDock**, nos formations sont en cours de certification **Qualiopi** et d'homologation par le Conseil National des Barreaux (**CNB**), afin vous puissiez continuer à demander leur **prise en charge au titre de la formation continue**, notamment par les organismes de compétences (**OPCO**) et le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (**FIF PL**).

Contact:

formations@avocatssansfrontières-france.org

05 34 31 17 83

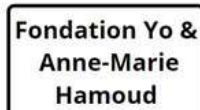
ILS SOUTIENNENT ASF FRANCE

Les missions d'ASF France n'existeraient pas sans le soutien constant de nos partenaires. Nous sommes particulièrement fiers de nos partenaires de longue date qui écrivent avec nous l'histoire d'ASF France, mais aussi de ceux qui nous ont rejoint plus récemment : en plus de nous soutenir financièrement, tous partagent notre vision et nos valeurs.

BAILLEURS & PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

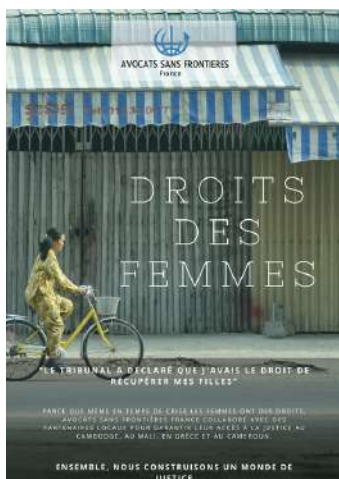


SOUTIENS PRIVÉS & MÉCÉNAT



AGIR AVEC NOUS

VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL POUR NOTRE ACTION !



Depuis sa création ASF France et ses partenaires ont renforcé l'application effective des droits humains dans 25 pays, et permis un accès à la justice à plus de 40 000 personnes. Alors qu'en 2021 la crise sanitaire est devenue une crise sociale, les inégalités se creusent toujours plus. **Aidez-nous à rester en première ligne pour accompagner les plus vulnérables !** Vos dons nous permettent de développer nos projets, d'assurer les actions d'urgence, de renforcer nos équipes, de pérenniser nos actions, d'augmenter notre visibilité et d'étendre notre stratégie. En soutenant Avocats Sans Frontières France, vous contribuez à protéger les droits humains dans le monde entier. C'est vous qui nous donnez les moyens d'agir. **Pour tout ce que vous nous permettez d'entreprendre, merci !**

VOS DONS EN ACTION



50€

un réfugié

bénéficie d'un accompagnement juridique à Samos

800€

une journée

de consultations juridiques gratuites dans un centre de détention

3000€

une femme

victime de VBG bénéficie d'une assistance judiciaire

8500€

20 acteurs locaux

de la justice et du droit sont formés à la promotion et au respect des droits humains

Grâce à ses soutiens, ASF France a renforcé l'application effective des droits humains dans 25 pays depuis 1998

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, UNE FONDATION ?

Vous pouvez vous engager à nos côtés par différents moyens, notre équipe est à votre disposition pour définir avec vous un partenariat personnalisé.

Contactez **Matthias Cougnaud**

05 34 31 17 83

developpement@

avocatsansfrontieres-france.org



Bénin	Guinée	Pérou
Burkina Faso	Grèce	RDC
Burundi	Haïti	Russie
Cambodge	Kosovo	Rwanda
Cameroun	Laos	Sénégal
Colombie	Libye	Tanzanie
Congo	Mali	Tchad
Côte d'Ivoire	Nigéria	Tunisie
Gabon		

« Soutenir ASF France, c'est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie » **ROBERT BADINTER**



CONTRUISONS UN MONDE DE JUSTICE

JE FAIS UN DON À ASF FRANCE
Déductible des impôts !



Pour faire un don, scanner notre QR code ou rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique "nous soutenir"

J'apporte un soutien ponctuel

30 €

Soit **10€**
après réduction fiscale

50 €

Soit **17€**
après réduction fiscale

100 €

Soit **34€**
après réduction fiscale

Autre montant :€

Merci de joindre un chèque bancaire ou Postal à l'ordre d'ASF France

J'apporte un soutien régulier par prélèvement automatique

À partir du (JJ/MM/AAAA) j'autorise ASF à prélever sur mon compte :

Chaque année : 30 € 50 € 100 € Autre montant :€

Chaque mois : 30 € 50 € 100 € Autre montant :€

Merci de compléter l'autorisation de prélèvement automatique, puis de la retourner à ASF France en y joignant un RIB

Nom du titulaire à débiter :

Nom et adresse de la Banque :

CODE BANQUE

CODE GUICHET

N° DU COMPTE

CLE RIB

Prénom et Nom ou Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail :

Date :

Signature :

Merci de retourner ce bulletin à l'adresse de ASF France : 13 rue des Fleurs - 31000 TOULOUSE

Avocats Sans Frontières France

13 rue des Fleurs

31000 Toulouse - France

Tél. +33 (0)5 34 31 17 83

www.avocatssansfrontieres-france.org

Restez informés de nos dernières actualités !



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole